



Comité Monétaire et Financier National

Réunion du 21 février 2009

Communiqué de presse

Le Comité Monétaire et Financier National du Tchad s'est réuni le vendredi 21 février 2009, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à N'Djamena, sous la présidence de Monsieur GATA NGOULOU, Ministre des Finances et du Budget, en présence du Gouverneur de la BEAC, Monsieur Philibert ANZEMBE.

En examinant l'environnement économique international, le Comité a noté que la dégradation généralisée de la conjoncture économique s'est traduite, dans la plupart des pays, par une contraction du PIB, un tassement des exportations, un retournement de la production industrielle, un chômage en hausse et une décrue rapide de l'inflation. Les multiples efforts déployés pour soutenir la croissance (sous forme budgétaire, financière etc..) se révèlent insuffisants.

Dans sa récente mise à jour effectuée en janvier 2009, le Fonds Monétaire International projette une croissance mondiale à 0,5 % en 2009 contre 3,4 % en 2008 et 5,2 % en 2007, soit environ 1,7 point de moins que celle prévue dans l'édition des Perspectives de l'économie mondiale de novembre 2008.

S'agissant de l'économie tchadienne, les membres du Comité ont relevé qu'elle a évolué, au troisième trimestre 2008, dans un environnement marqué, au plan extérieur, par un reflux des cours mondiaux du pétrole brut, une bonne tenue des cours du coton conjuguée à la remontée du dollar américain face à l'euro.

Au plan intérieur, la situation économique s'est illustrée par un recul de la production pétrolière, une hausse de la production cotonnière, une amélioration sensible des activités manufacturières et un maintien des pressions sur les prix des denrées alimentaires.

Selon les dernières estimations de l'INSEED, la croissance de l'économie devrait reculer à -0,8 % en 2008, contre -0,3 % en 2007. Cette situation résulterait essentiellement de la diminution de la production pétrolière, due d'une part, à des fréquentes pannes des pompes et, d'autre part, à la faible performance des réservoirs de Komé, de Maikeri et de Moundouli.

Pour ce qui est de l'inflation, les prix se sont inscrits en hausse depuis le début de l'année 2008, en raison principalement du renchérissement des prix des produits alimentaires. Le taux d'inflation s'est ainsi établi en moyenne à 7,6 % entre septembre 2007 et septembre 2008, alors qu'en glissement annuel, il s'est fixé à 13,1 %.

A propos des finances publiques, le Comité a observé que l'exécution du budget à fin septembre 2008 s'est soldée par un excédent, base caisse, de 98,5 milliards, contre 183,4 milliards un an plus tôt.

S'agissant de la situation monétaire à fin novembre 2008, le Comité a relevé que la masse des agrégats monétaires du Tchad a, d'une année à l'autre, connu une progression d'ensemble de 26,2 % en dépit des variations contrastées de ses composantes. Ainsi, les avoirs extérieurs nets et la masse monétaire se sont accrus respectivement de 33,6 % et 25,9 %, alors que le crédit intérieur s'est inscrit en baisse de 78,4 %.

Concernant le marché monétaire, le Comité a constaté la baisse de l'objectif de refinancement de 20 000 millions à 15 000 millions entre décembre 2007 et décembre 2008, la hausse du volume des injections de liquidités, la contraction des ponctions de liquidités opérées par l'Institut d'Emission, l'absence de transactions interbancaires, le relèvement des coefficients des réserves obligatoires et la diminution du taux de leur rémunération, en liaison avec la situation de trésorerie des banques.

Après examen de la programmation monétaire du Tchad et des objectifs monétaires et de crédit de l'année 2009, le Comité a adopté le projet de résolution à soumettre au Comité de Politique Monétaire, fixant ainsi l'objectif de refinancement à :

- 20 000 millions pour le 2^e trimestre et,
- 20 000 millions pour le 3^e trimestre.

Par ailleurs, le Comité a été informé de la situation du Tchad au regard des critères de convergence sous-régionale dont 3 sur 4 ont été observés en 2008.

Enfin, le Comité a suivi les comptes rendus des décisions du Conseil d'Administration de la BEAC, du Comité de Politique Monétaire, du Comité Ministériel de l'UMAC, de la mission du FMI au Tchad et a pris connaissance du rapport d'étape du projet SYSTAC.

Il y a lieu de retenir que lors de sa dernière session tenue à Douala le 16 décembre 2008, le Comité de Politique Monétaire a décidé de réduire les conditions d'intervention de la BEAC appliquées aux banques, s'associant ainsi à la tendance mondiale d'assouplissement des conditions monétaires pour soutenir l'activité réelle et l'emploi. Il a également revu à la baisse la rémunération des réserves obligatoires tout en maintenant inchangés les coefficients y relatifs. En même temps, il a pris la décision de baisser les taux d'intérêt sur placements publics applicables par la BEAC/-

Fait à N'Djamèna, le 21 février 2009

Le Président du Comité



GATA NGOULOU